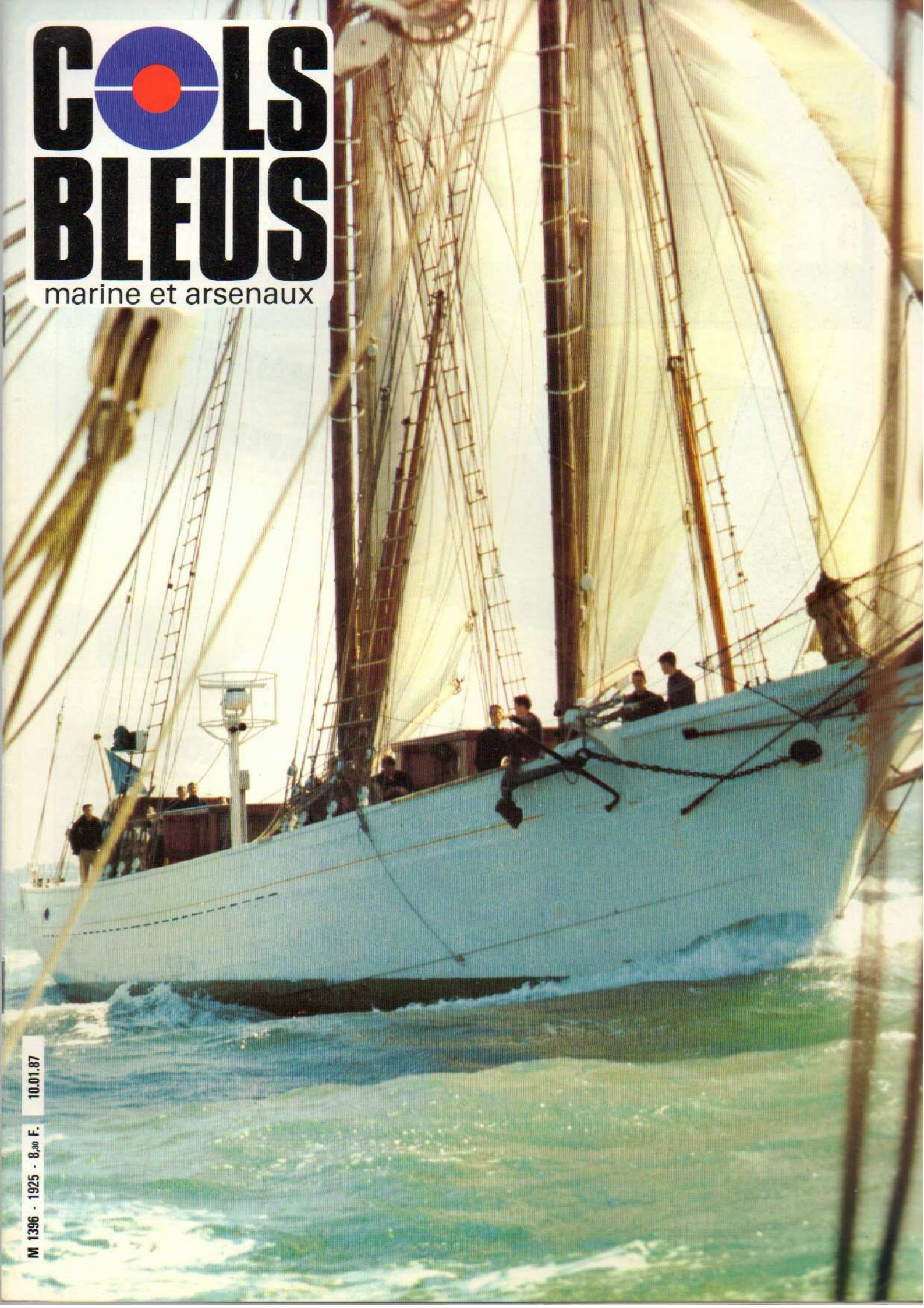


COLS BLEUS

marine et arsenaux



M 1396 - 1925 - 8,00 F. 10.01.87

NOUVELLE POLITIQUE FAMILIALE : PRIORITE AU TROISIEME ENFANT

La population actuelle de la France est de 55 millions d'habitants.

D'ici l'an 2000, elle s'accroîtra de trois à quatre millions : la baisse de la fécondité est encore contrebalancée par l'augmentation de l'espérance de vie. Les plus de 60 ans seront 12 millions contre 10 actuellement. Seul le nombre de jeunes est difficile à prévoir puisqu'il dépend du taux de fécondité. Au niveau actuel, il est de 1,82 enfant : or il faudrait 2,10 enfants par femme pour maintenir les moins de 20 ans aux alentours des 16 millions actuels. D'après les statistiques, le nombre d'enfants de rang 1 et 2 est resté sensiblement le même depuis 1930. En revanche, pour les enfants de rang 3 et plus, la chute du taux de naissance est considérable. En 1985, 17 % des familles seulement ont 3 enfants et plus de moins de 16 ans. Les études faites ont montré, contrairement à ce que l'on aurait pu penser, que ce n'est pas le premier ou le deuxième enfant qui coûte le plus cher, mais le troisième. Celui-ci est véritablement un seuil. Pour des raisons sociales et démographiques, des mesures viennent d'être prises, qui s'adressent en priorité aux familles qui désirent un troisième enfant.

Des mesures concrètes

La première mesure concerne la réforme de l'allocation parentale d'éducation (APE). Celle-ci doit favoriser la naissance du troisième enfant en compensant vraiment la part des ressources du parent qui abandonne provisoirement son activité, pour s'occuper, chez lui, de ses jeunes enfants.

L'APE actuelle n'est versée que si la mère cesse son activité au moment de la 3^e naissance.

Dans la pratique, les femmes qui veulent un troisième enfant ont souvent arrêté de travailler avant la naissance de celui-ci (à leur mariage, à la naissance du 1^{er} ou du 2^e). C'est pourquoi seulement 25 % des mères de 3 enfants touchent aujourd'hui l'allocation parentale d'éducation.

La nouvelle APE est portée à 2 400 F/mois (contre 1 500 F antérieurement), que l'un des parents quitte un travail à plein temps ou à mi-temps. Elle sera servie jusqu'au 3^e anniversaire de l'enfant de rang 3 et plus, pour permettre de conduire l'enfant jusqu'à la rentrée en maternelle.

La deuxième mesure est la création d'une allocation à la garde d'enfant à domicile. Elle sera servie, quel que soit le nombre d'enfants de moins de 3 ans, aux parents qui veulent faire garder leurs enfants à domicile. Cette allocation représente le montant des charges sociales et patronales de l'emploi d'une garde à domicile, soit 2 000 F/mois. L'éventail actuel des solutions de garde des enfants en bas âge est réduit et beaucoup de parents préféreraient faire garder leurs enfants à domicile. Si la collectivité prend en charge jusqu'à 75 % des coûts de fonctionnement des modes de garde institutionnels (crèches collectives, familiales ou assistantes maternelles) la garde à domicile ne faisait l'objet d'aucune aide spécifique. Cette lacune est donc réparée.

ELEX

du Jean de Vienne

Le *Jean de Vienne* a effectué les 16 et 17 décembre une escale technique à Mascate ; la veille le bâtiment a retrouvé plusieurs unités de la Marine omanaise pour un exercice en commun, qui a comporté des évolutions tactiques, de la lutte anti-aérienne et de la lutte antisurface — cette journée a été une réussite totale, elle s'est déroulée dans un climat de parfaite coopération et de compréhension.

L'escale qui a suivi a permis à chacun de découvrir cette magnifique région, ses paysages sauvages et majestueux à la fois. Après ces deux jours de détente le *Jean de Vienne* a repris sa mission de patrouille dans le golfe d'Oman.

de la Jeanne d'Arc et du Cdt Bourdais

Le 22 décembre au matin, la *Jeanne d'Arc* s'engage dans le canal de Vridi séparant la haute mer de la lagune d'Abidjan. Quelques jours auparavant, le groupe école s'est séparé après avoir participé à un exercice d'attaque aérienne de Jaguar guidés par un *Atlantic* basé à Dakar. Le

Commandant Bourdais a mis le cap sur Cotonou.

Abidjan n'a rien à envier aux métropoles européennes. Son dynamisme industriel se traduit par une architecture hardie mais harmonieuse dont l'immense cathédrale St-Paul est le fleuron. Plus au nord nous découvrons Yamoussoukro, capitale administrative et ville natale du président Houphouët Boigny, construite au cœur du pays Baoulé. Une délégation du bord s'envole le 24 vers la région du Mahou, distante de sept cents kilomètres. Elle séjournera deux jours à Touba à l'invitation de son maire M. Lamine Fadika, ministre de la Marine. La Côte d'Ivoire s'offre là sous son jour traditionnel, coloré et hospitalier. Ailleurs la visite de Grand Bassam permet de retrouver les vestiges de l'ancienne capitale coloniale du siècle dernier. Enfin nous avons l'occasion de nous intéresser à l'économie du pays en visitant des plantations d'hévéas.

La nuit de Noël débute pour la *Jeanne d'Arc* par le sauvetage d'un matelot ivoirien gravement intoxiqué à bord d'un thonier de Concarneau. Malgré des conditions difficiles, un Lynx de la 35 F treuille ce blessé au large des côtes, permettant ainsi son évacuation vers Abidjan (voir encadré ci-contre).

Cette escale est également marquée par l'accueil chaleureux que nous réservent les

membres de la communauté française. Ils sont nombreux à assister le 25 décembre à la messe célébrée sur le pont d'envol.

Deux jours plus tard, le bâtiment reforme la page africaine de sa campagne. La *Jeanne d'Arc* et le Commandant Bourdais se retrouvent bientôt pour faire route vers Sainte Hélène où ils fêtent l'année nouvelle.

Message du secrétaire d'Etat à la mer

Je vous demande de transmettre mes félicitations aux responsables des organismes concernés, au commandant de la *Jeanne d'Arc* et en particulier à l'équipage de l'hélicoptère Lynx de ce porte-hélicoptères qui par l'efficacité de leurs actions ont permis le 24 décembre l'évacuation de nuit d'un blessé ivoirien du thonier français Mervent de l'armement Chevannes de Concarneau.

Je suis heureux que cette chaîne d'interventions ait permis de secourir ce blessé et de constater que même dans des eaux lointaines cette solidarité entre et pour des marins a été parfaite.

Ambroise Guellec